

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre civile)

N° : 150-06-000008-151

ASSOCIATION DES JEUNES  
VICTIMES DE L'ÉGLISE

*Requérante*

c.

PAUL-ANDRÉ HARVEY

et

LA CORPORATION ÉPISCOPALE  
CATHOLIQUE ROMAINE DE  
CHICOUTIMI

*Intimés*

---

COMPARUTION

---

Nous, soussignés, comparaissons pour l'intimée La Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Chicoutimi en cette cause, sous toutes réserves que de droit.

Québec, le 22 octobre 2015

*Stein Monast sncrl*

STEIN MONAST S.E.N.C.R.L.  
Procureurs de l'intimée La Corporation  
Épiscopale Catholique Romaine de  
Chicoutimi,  
Me Geneviève Allen (N/D : 1044284)

IMMOTS DE GREFFE  
Gouvernement du Québec  
Palais Justice CHICOUTIMI

0319243-0033-1338  
74,00  
2015-10-30

